

Signalisation et sécurité routière à Laval-en-Belledonne

7 Juillet 2026



Déroulé de la présentation :

- Introduction
- Présentation des travaux à engager
- Retour du comptage routier et perspectives
- Intervention gendarmerie
- Débat sur des aménagements envisagés

Informer

Débattre

7 Juillet 2026

Objectifs :

- Traiter les risques liés à la circulation de véhicules
- Favoriser le partage de la route,
- Sécuriser la circulation piétonne, notamment dans les hameaux

Quelques outils et appuis techniques :

- Grési-étude (Conseil en ingénierie du bâtiment et des travaux publics)
- Comptages routiers du Département

Ces interventions viennent en complément des travaux de voirie (route, enrobé, etc)



Travaux prévus cet été

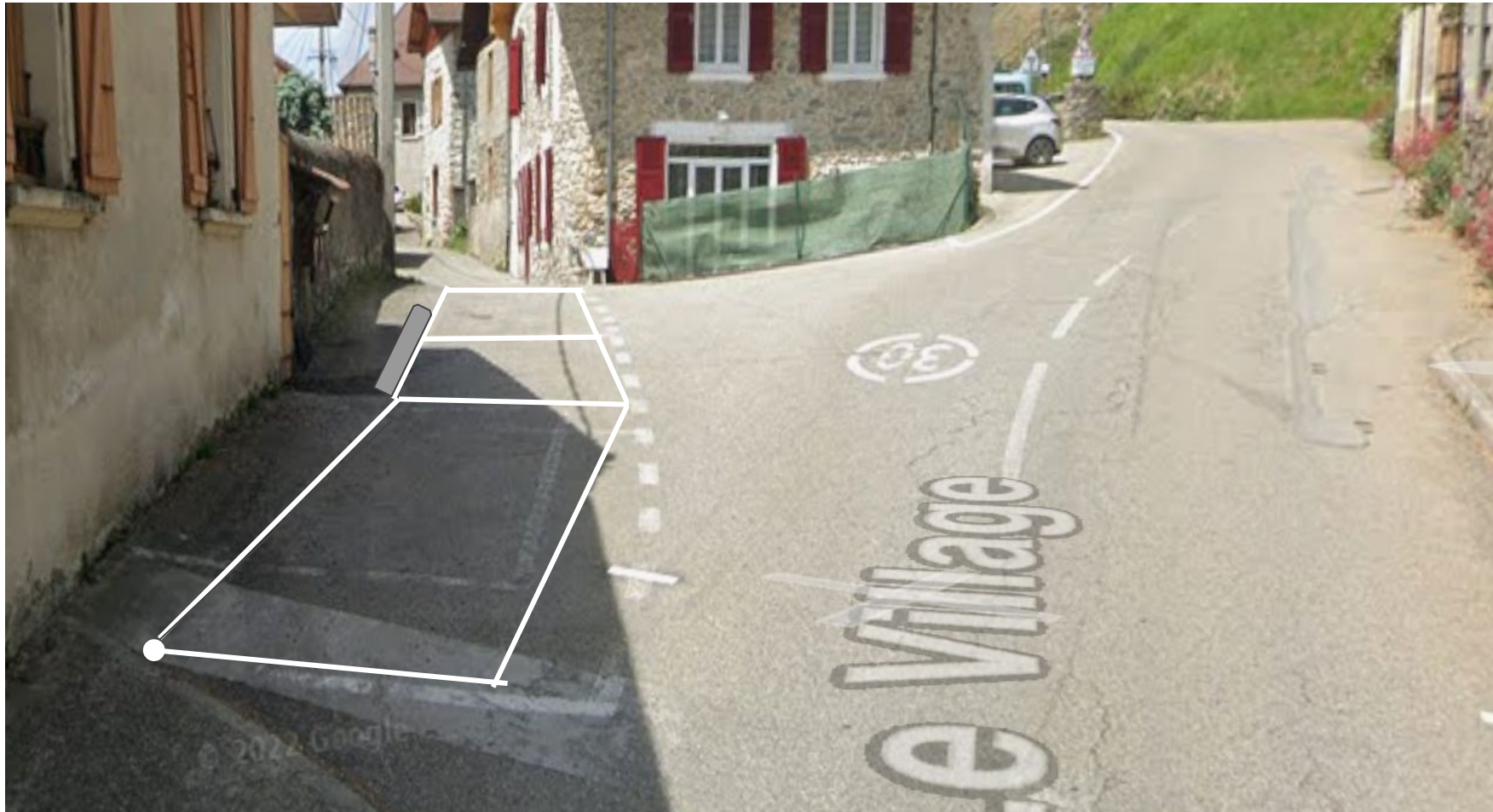
Bourg - place parking en amont du passage piéton



Suppression de la place

La loi d'orientation des mobilités (LOM) demande l'obligation de la suppression du stationnement motorisé sur les 5 mètres en amont des passages pour piétons. Les collectivités ont jusqu'au 31 décembre 2026 pour s'y conformer.

Bourg - amélioration du stationnement



- Pose de butée de parking sur la place devant l'entrée de riverain
- Optimisation des places



Bourg - parking chemin de gorde

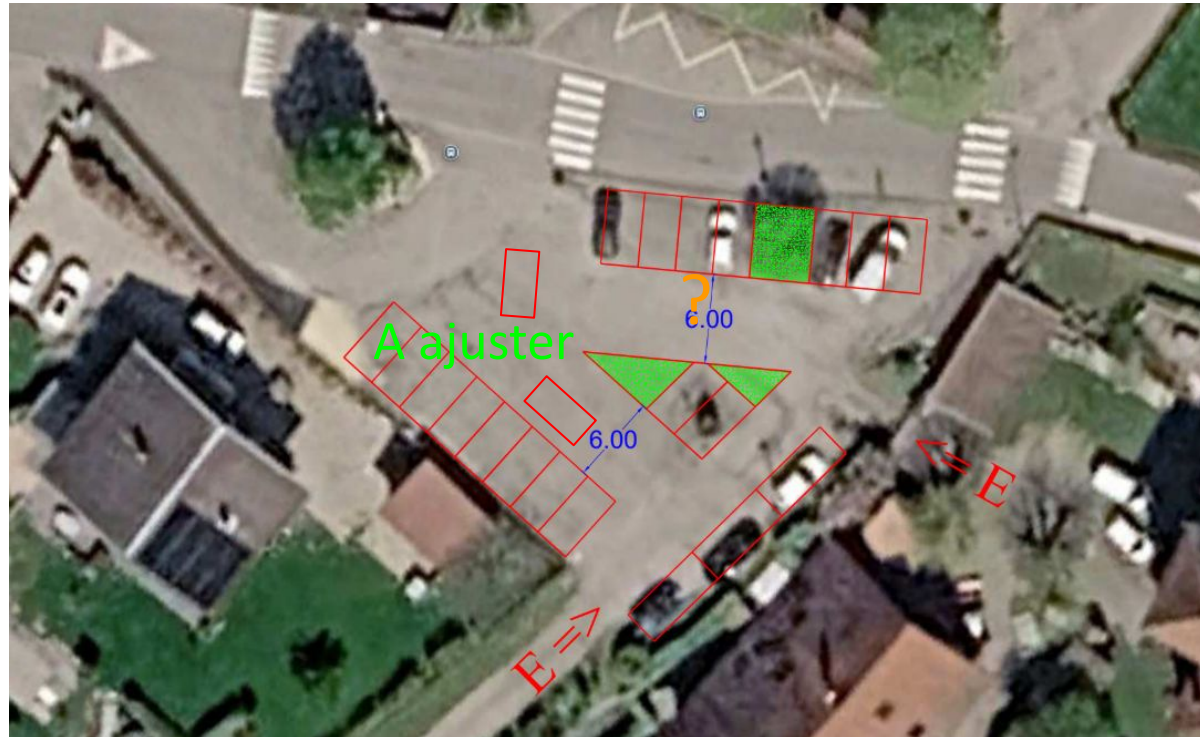
- Pose de bordures de butée
- Reprise concassé
- Marquage des places en bordure de route



Bourg

- Refaire les passage piétons et dents de requins qui se sont estompés
- Plus généralement, refaire les marquages existants délavés
- Dessiner les places de parking sur la place des Alpes
- Remplacer le panneau “Attention école” en face de l'hôtel des Alpes

- Remplacer le panneau “marché”
- Toilettage des panneaux non-utilisés



Bourg - le bonnat

- Mettre une ligne d'effet pour le céder le passage de la voiture descendante



Matérialisation zones de croisement Carnival-Planeysard



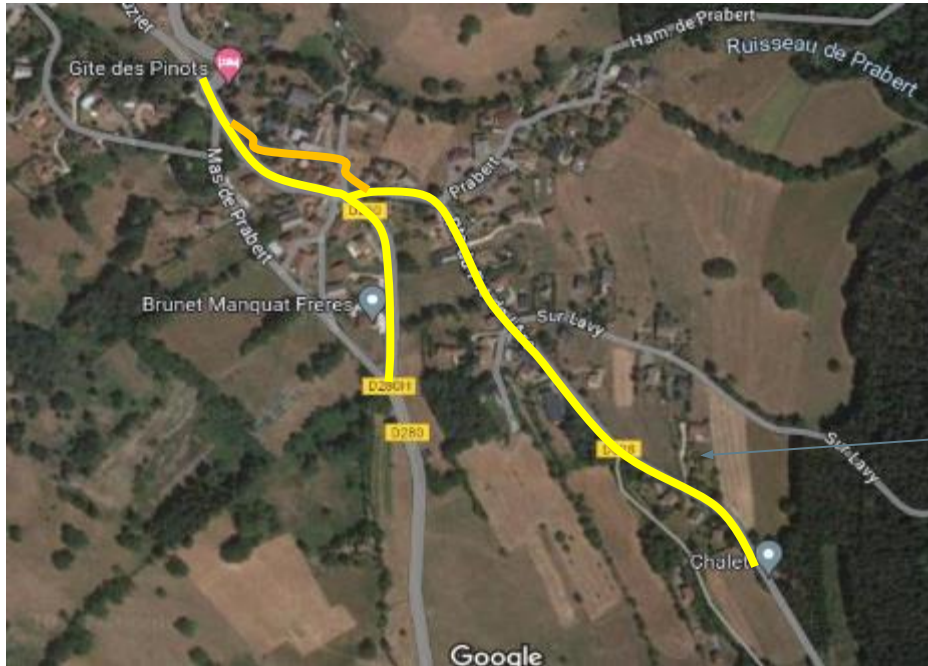
Ligne médiane là où la
largeur est favorable
au croisement

Traçage de ligne médiane

- Le Bonnat
- Sous le Mas du Palais (Mollard)
- Virage Carnival
- Sortie du Fuzier
- Virages entre Lancelot et Mollard



Prabert



Reprise dents de requin sur le
dos d'âne + marquage au sol de
pré-signalisation (à minima
dans le sens de la descente)



La Boutière

Reprise dents de requin sur le dos d'âne + marquage au sol de pré-signalisation (à minima dans le sens de la descente)

Places de stationnement + 1 place handicapée



Régulation de la circulation en période estivale

Route du Pré de l'Arc, Route des Iles

Route des Iles - arrêté de circulation estivale

Reprise dents de requin sur le dos d'âne + marquage au sol de pré-signalisation (à minima dans le sens de la descente)

Places de stationnement + 1 place handicapée



Pré de l'Arc

Interdiction et matérialisation
du stationnement

Marquage au sol

Signalisation

Intervention pour verbalisation

Faire un essai à moindre
coût avec du marquage
au sol



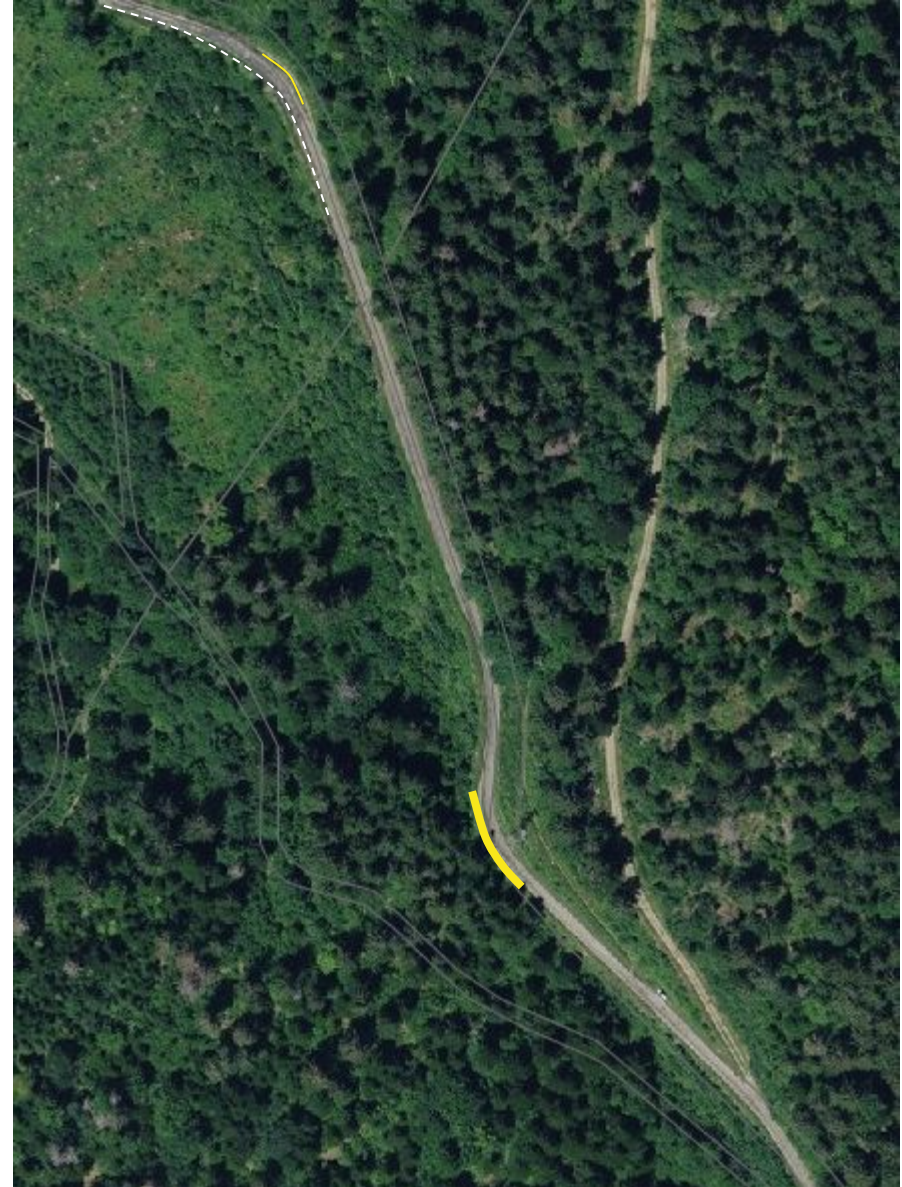
Pré de l'Arc



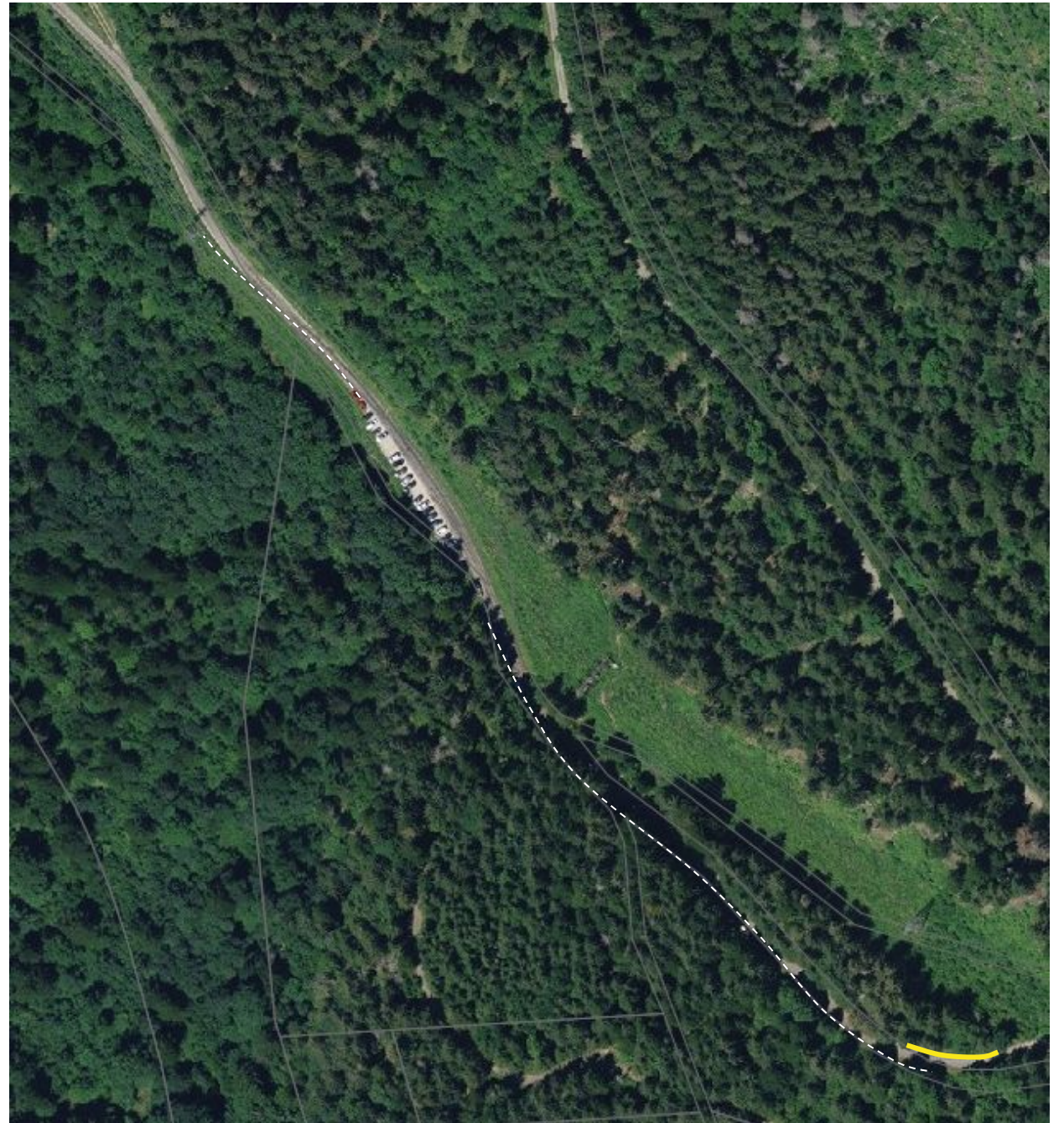
Pré de l'Arc



Pré de l'Arc



Pré de l'Arc



Pré de l'Arc



Retour sur les comptages routiers

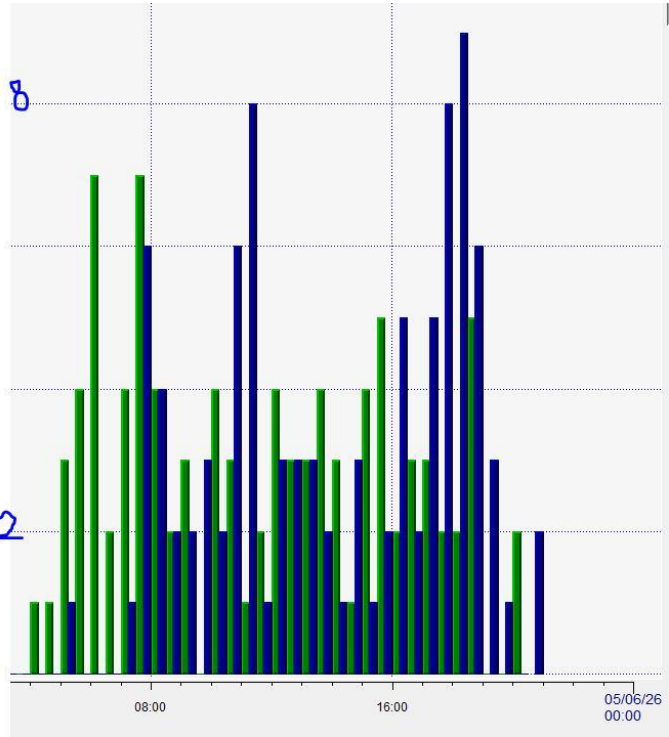
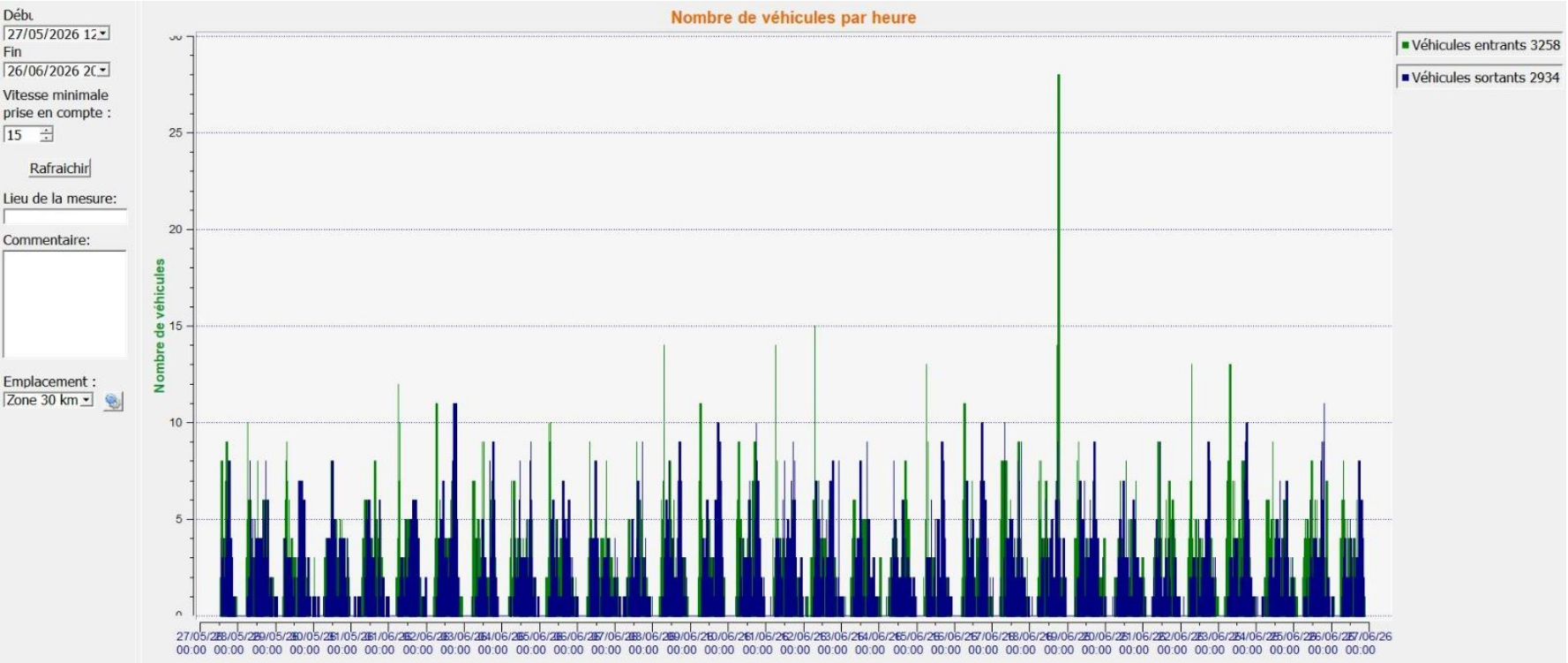
- Analyse de la circulation grâce au radar pédagogique
 - Juin: planeyssard (rapport d'analyse en fin de présentation)
 - Juillet-Août: Route sous Prabert
 - Septembre: Ecole
 - Octobre: Fuzier
 - Décembre-Mars: Route du Pré de l'Arc



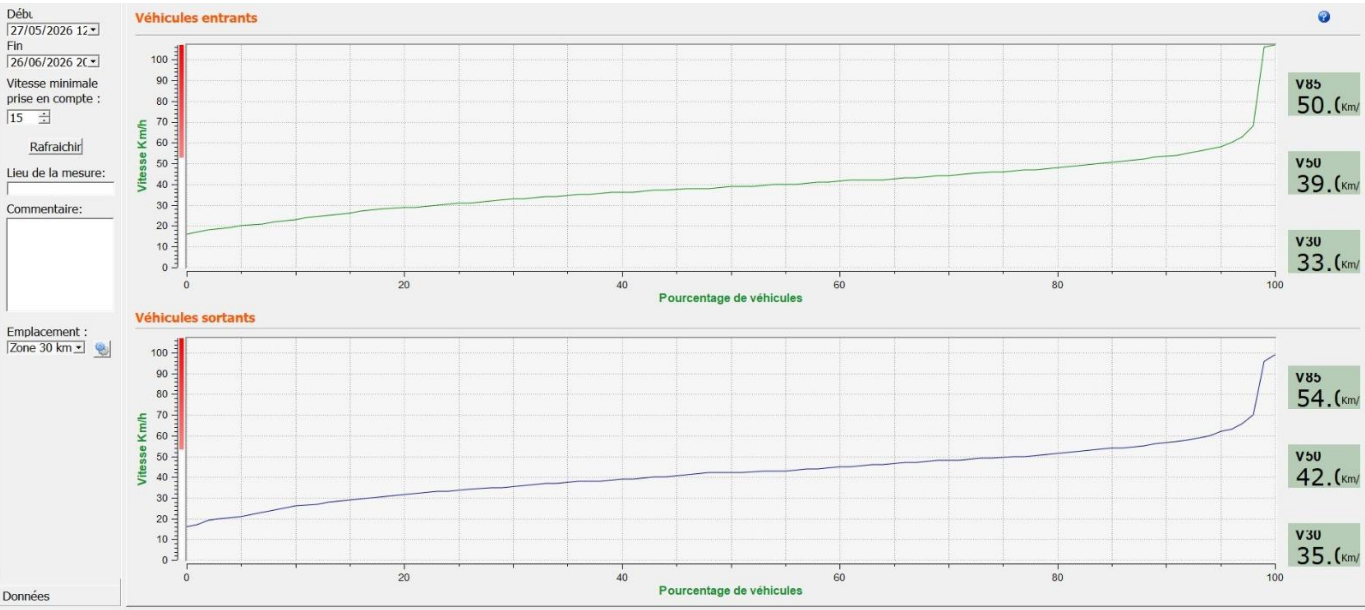
Planeyssard-Analyse circulation juin 2026

Radar placé à la sortie de Planeyssard en direction de la Boutière pour avoir un impact sur la vitesse d'entrée dans Planeyssard.

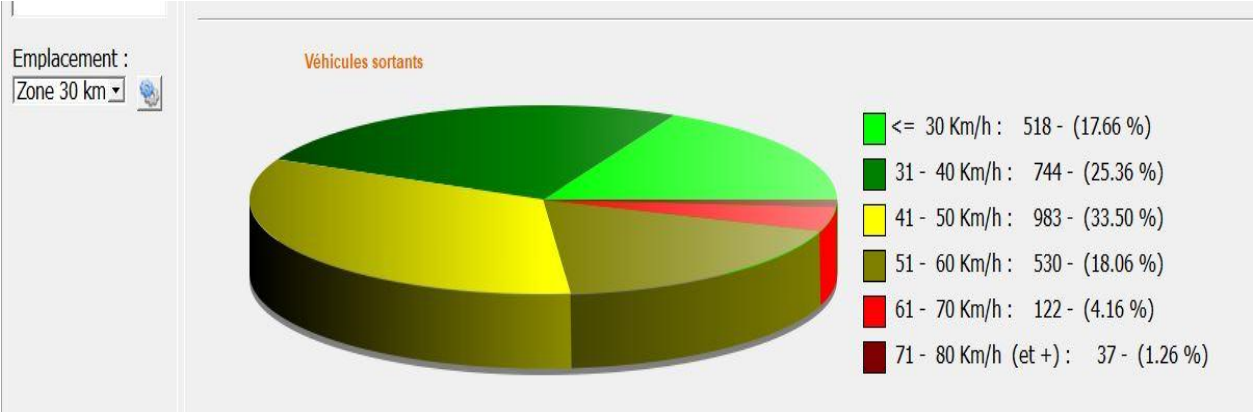
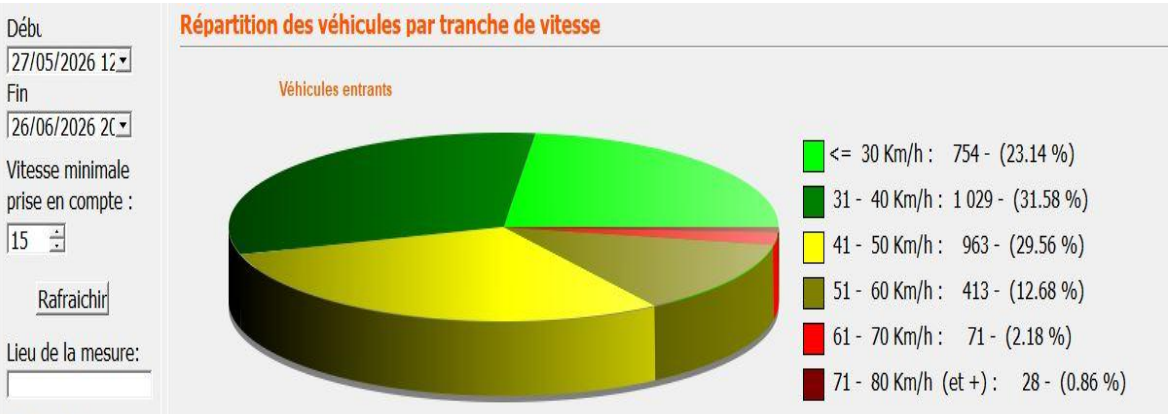
→ *Les véhicules en provenance ou en direction de La Gorge ne sont pas comptabilisés*



Planeysard-Analyse circulation juin 2026



V85 <=50km/h
→ 85% des véhicules roulent à moins de 50km/h



Planeyssard-2026

Alternat avec option
"plateau surélevé"

Marquage
zone piétonne

Débat

Radar pédagogique installé sur le mois de Juin 2026 (27/5-26/06)

Chiffres clés :

3258 v entrants, env. 105v/j

2934 v sortants, soit env. 95v/j

Max, env. 10 véhicules /h

Moy (3h-21h), 4v/h

85% des véhicules roulent <50km/h



Intervention Gendarmerie - prévention sécurité routière

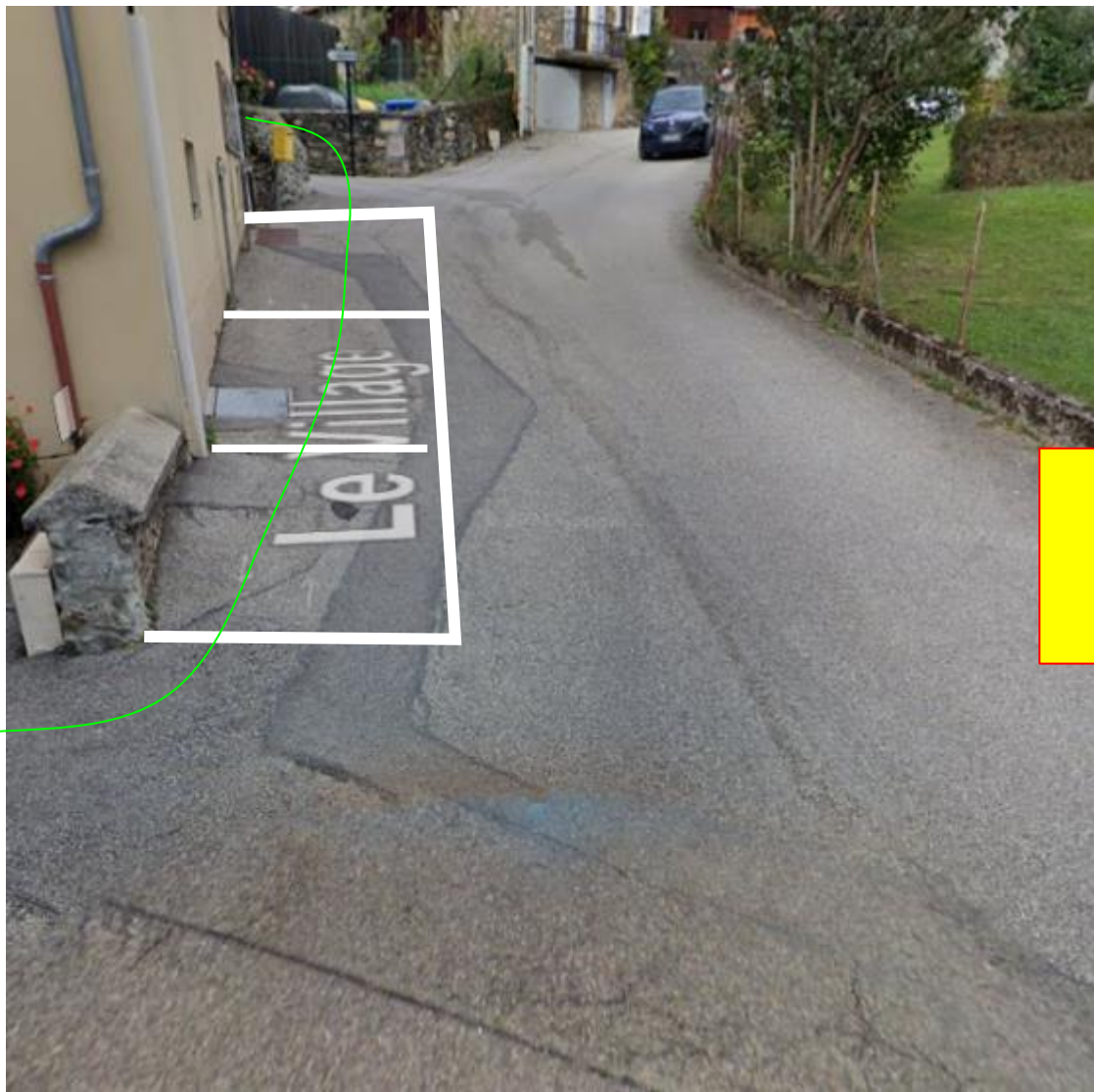


Sujets ouverts à débat

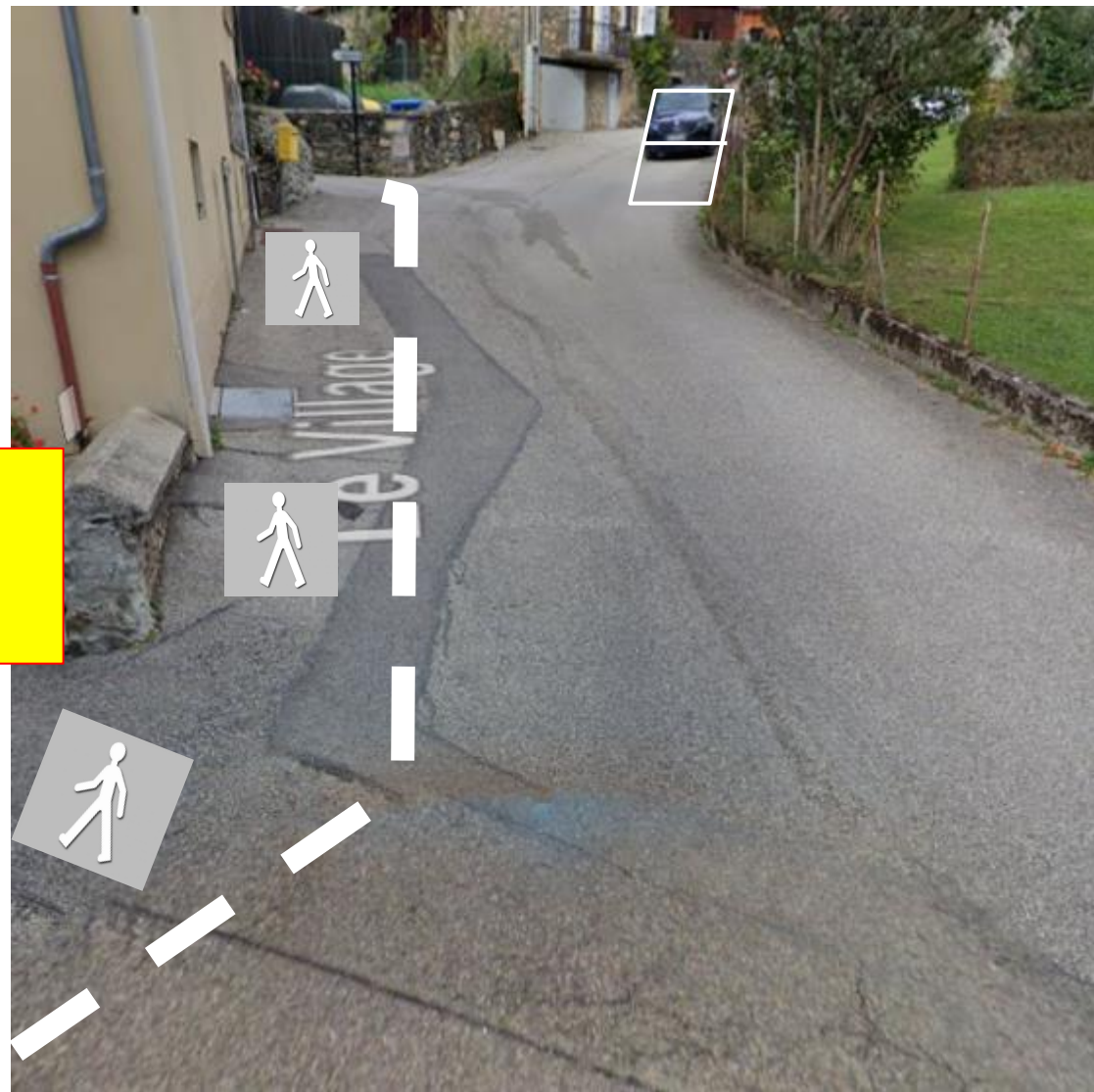
Vos avis sont importants

Bourg

Ajouter une troisième place de parking ("dépose minute") ?



Proposition de supprimer ces places pour créer un passage piéton (faire 1 deuxième visuel) ?



Débat ouvert

Prabert-sortie lotissement



Validation
marquage

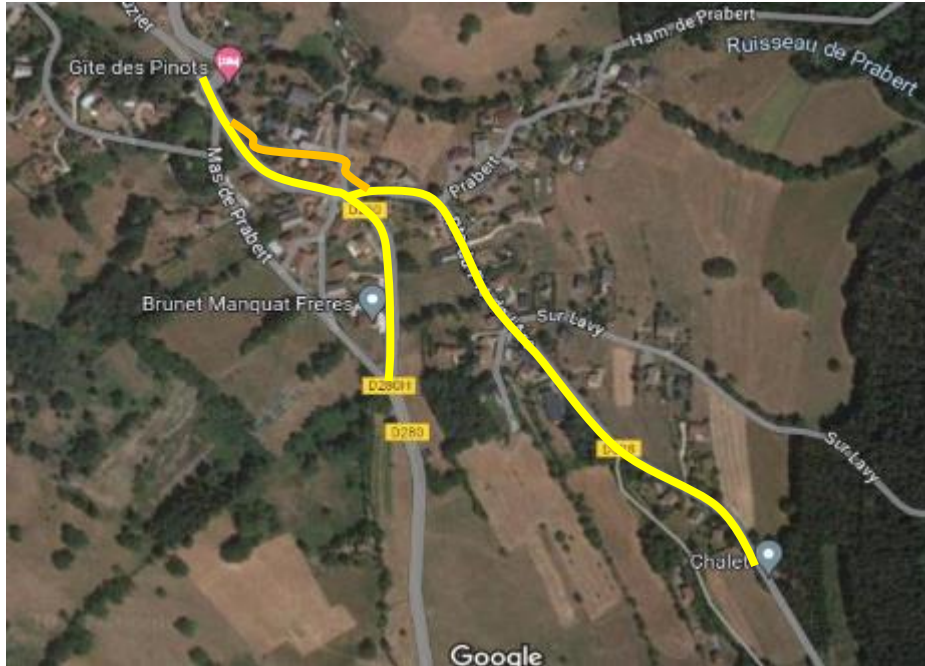


Marquage

- Alternat ?
- rétrécissement sans prio (courtoisie) ?
- Aucun aménagement

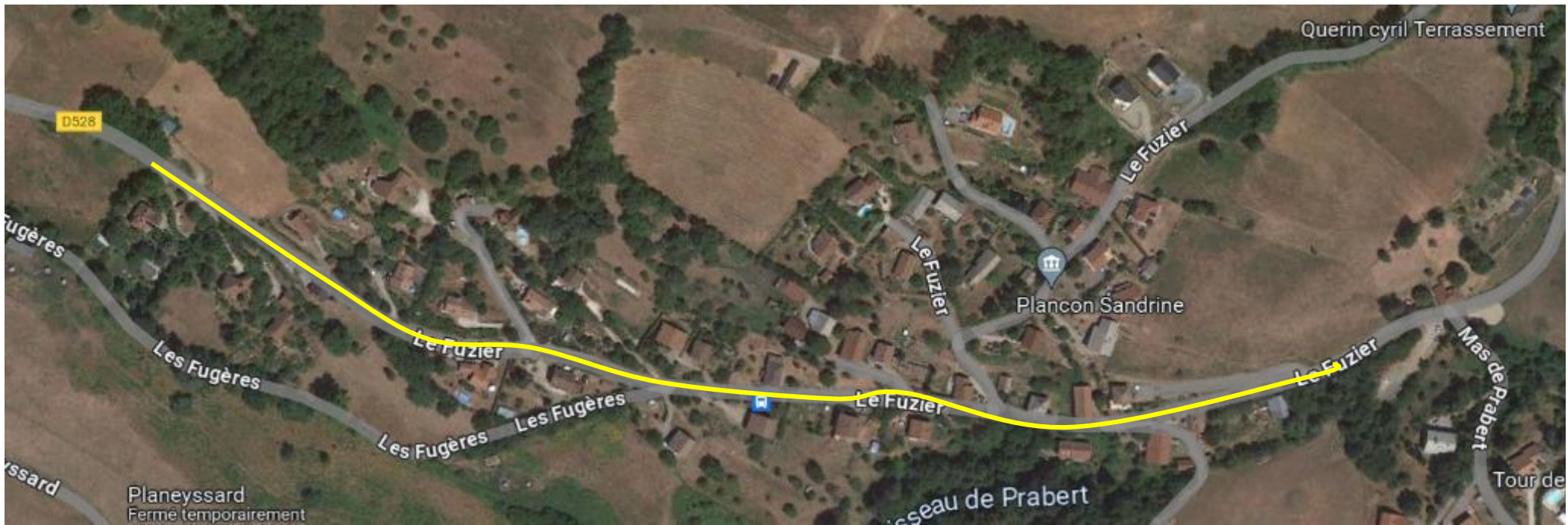
Prabert

Dévoisement de la RD vers la “route sous Prabert” plutôt qu’à travers



Standby
Comptage à
prévoir

Le Fuzier



Pour le Fuzier, un cheminement pourrait être matérialisé avec une bande en résine pépite accompagné de logos piétons. Cependant ce cheminement ne serait pas complètement sécurisé, la voirie est étroite et il ferait donc partie de l'emprise circulée et chevauchée pour les croisements de véhicules.

Perspective
à creuser



Merci